

Réf: Dossier N° : 57586

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SYNERGIES AGRICOLES COTE D'IVOIRE SARL »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY Imm Batiplus près ORCA Deco Bld
VGE, 11 BP 2643 ABIDJAN 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SYNERGIES AGRICOLES COTE D'IVOIRE SARL » .

Objet: La distribution d'engrais et de produits phytosanitaires ; La distribution de semences agricoles, Le conseil agricole ; Le négoce de produits agricoles, Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY Imm Batiplus près ORCA Deco Bld VGE, 11 BP 2643 ABIDJAN 11

GERANT: Monsieur TOKORE GBETE FRANCK ARMEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31469 du 03/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27942 du 03/12/2018

